



# Infosite

n° 6 - 2015



## Les Marais de Rochefort

Lettre d'information du site NATURA 2000 (n° FR5400429 et FR5410013)

### Éditorial

Déjà 3 ans !

La mission d'animation du site Natura 2000 touche à sa fin. Débutée en juin 2012 et confiée par la DREAL à la LPO, elle s'achèvera en juin 2015.

Mais ce n'est que partie remise ! La mission d'animation sera bien sûr renouvelée. Sur ce point, les collectivités du territoire sont actuellement consultées. Les modalités d'animation seront présentées en Copil.

Cet InfoSite est donc l'occasion de revenir sur les résultats et faits marquants de ces 3 ans : 5 chartes signées avec plus de **200 ha** concernés et 2 contrats Natura 2000 signés portant sur plus de **16 ha**. Sans oublier, bien sûr, les Mesures Agro-environnementales, dont la campagne 2015-2019 est réalisée par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec la LPO, et qui bénéficieront à environ **500 exploitations** des marais de Charente-Maritime.



Renoncule à feuille d'ophioglosse



La Guifette noire est une espèce très rare et menacée de disparition. Pour se reproduire, elle fabrique des nids semi-flottants sur les baisses en eau des prairies. Cette année, une douzaine de couples se sont installés dans les Marais de Rochefort

Guifette noire © C. EGRETEAU



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

# Quelques mots sur ...



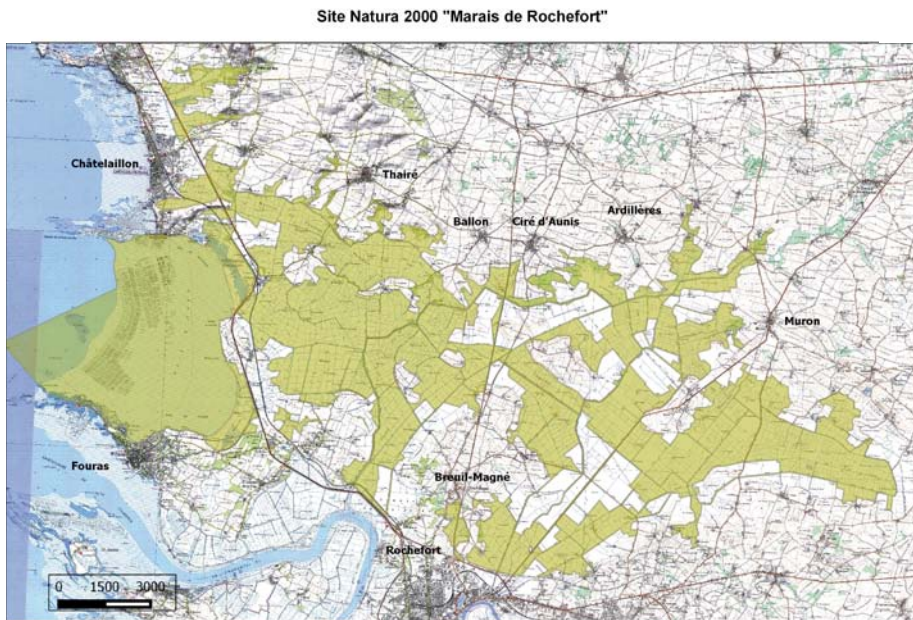
## LA CHARTE NATURA 2000 : ENGAGEZ VOS PRAIRIES !

L'Union Européenne a désigné ce site en tant que site Natura 2000 afin de concilier les enjeux écologiques et économiques de ce territoire et permettre la préservation de la biodiversité présente dans les marais, notamment grâce aux activités traditionnelles qui ont su perdurer dans ce secteur.

La Charte Natura 2000 est vouée à valoriser les bonnes pratiques de gestion que vous conduisez sur vos parcelles. La signature d'une charte est entièrement gratuite, c'est un engagement moral d'une durée de 5 ans qui permet d'informer l'Union Européenne et l'État Français (responsables des sites Natura 2000) que les pratiques agricoles menées sont en adéquation avec la préservation des espèces et des habitats naturels du site Natura 2000.

Les engagements de la Charte Natura 2000 prairie sont très simples :

- Maintenir la parcelle en état de prairie permanente et son exploitation par la fauche, le broyage ou le pâturage. Ne pas retourner la prairie pour une mise en culture, ne pas niveler ni réaliser des travaux de drainage, ne pas réaliser de plantation (en dehors des haies ou alignements entourant la parcelle dans le cas des marais bocagers).
- Ne pas modifier le système d'assainissement sur la parcelle. Conserver et ne pas remblayer les parties les plus basses (mares et dépressions).
- Ne pas utiliser de désherbage chimique sauf de façon localisée (chardons, ronces).
- Ne pas faucher avant le 15 mai.



Site Natura 2000 "Marais de Rochefort" © L. CAUD

Par ailleurs, il existait jusqu'en janvier 2014 une exonération fiscale lorsque les parcelles étaient situées en zone humide. Cette exonération n'existe plus. En revanche, **la signature de la charte permet d'être exonéré de la part communale et intercommunale de la TFNB** (Taxe Foncière sur le patrimoine Non Bâti).

Aussi, si cela vous intéresse, nous vous invitons à nous joindre afin de convenir d'un rendez-vous. Nous restons tout naturellement à votre disposition pour toute question.

## QUOI DE NEUF POUR LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ?

En 2015, le nouveau programme européen FEADER entre en application. Il s'étendra jusqu'en 2020.

La Région Poitou-Charentes est désormais l'autorité de gestion des fonds dédiés à ces mesures agro-environnementales. Les priorités retenues sont la préservation de la qualité de l'eau, l'amélioration de la gestion quantitative de l'eau, la préservation de la biodiversité et le maintien de l'élevage et des prairies.

La campagne 2015 représente un enjeu majeur pour tous les éleveurs ayant des MAE sur les prairies de marais. En effet, la quasi-totalité des dossiers MAE prennent fin au 14 mai 2015. Il s'agit donc de reconduire en une seule année l'ensemble des surfaces souscrites en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 ! Cette situation exceptionnelle nécessite une mobilisation importante de la part de la Chambre d'Agriculture mais également des structures partenaires comme la LPO ou NE17, qui conduisent les diagnostics écologiques des exploitations.

### Mesures disponibles

Le dispositif MAE change de nom : il se nomme désormais MAEC pour Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. Le projet propose 7 mesures avec chacune son cahier des charges adapté aux enjeux. Cette année, le dépôt des dossiers MAEC a pu se faire jusqu'au

15 juin 2015, toujours auprès de la DDTM.

Pour plus d'information, contactez la Chambre d'Agriculture au 05 46 50 45 00 ou l'animatrice de la LPO au 05 46 82 12 34.

Niveau 1 : Maintien élevage et prairie humide	150 €/ha/an
Niveau 2 : Maintien prairie humide sans intrant	216 €/ha/an
Mesure BAISSSE gestion des baisses en eau	297 €/ha/an
Mesure FLORE favorable à la diversité floristique	312 €/ha/an
Mesure Rôle des genêts au 15 juillet	417 €/ha/an
Mesure de mise en défens de milieu sensible	50 €/ha/an
Mesure bande refuge	0,49 €/ml/an

Tableau de synthèse des différentes MAEC disponibles sur les Marais de Rochefort

# les Marais de Rochefort

## DES BOISEMENTS DANS LES MARAIS

Au sein des marais et à leur frange, différents types de boisements subsistent. Véritables corridors écologiques, ces habitats naturels constituent des zones refuges pour des espèces animales et végétales rares et menacées. De plus, ces boisements remplissent de nombreuses fonctions comme l'épuration ou le stockage de l'eau. En apportant de l'ombre, ils limitent l'évaporation dans les canaux et la prolifération d'espèces exotiques envahissantes.

On distingue trois types de boisements humides :

### • Les levées boisées

Ce sont d'anciennes digues actuellement ponctuées d'alignement d'arbres têtards. Elles représentent les limites des endiguements successifs réalisés par l'homme pour gagner progressivement des terres sur la mer. Ces digues, réalisées sur les vasières et les prés salés se sont progressivement végétalisées et avec le temps, des arbres s'y sont installés. Elles constituent aujourd'hui des corridors de déplacement pour de nombreuses espèces comme la Loutre et le Vison d'Europe ou les chauves-souris. Les arbres têtards jouent un rôle important pour la Rosalie des Alpes et des espèces qui nichent dans les trous d'arbres (Huppe fasciée) ou gîtent sous l'écorce (Murin de Bechstein).

### • Les terrées

Elles ont été formées par les dépôts du creusement de fossés qui les bordent et sur lesquelles des alignements de frênes sont plantés et traditionnellement exploités en têtards. L'évolution de la végétation naturelle a rendu ces terrées extrêmement riches sur le plan écologique.

### • Les haies

Les haies de bordure de fossé, le plus souvent composées de frênes têtards et de saules se rencontrent dans le marais bocager et les secteurs de "marais mouillé".

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les boisements du marais de Rochefort accueillent des colonies de hérons. Hérons cendrés, pourprés, garde-boeufs, Aigrettes garzettes... se rassemblent pour former des colonies de reproduction. Les adultes trouvent toute la nourriture nécessaire à l'alimentation des jeunes dans les canaux et fossés et les prairies humides environnantes. Conserver les boisements c'est aussi préserver les espèces emblématiques des marais.

## EVÈNEMENT : CAPTURE DE PLUSIEURS VISONS !

Vendredi 14 novembre 2014, fait rare, un Vison d'Europe s'est fait attraper dans une cage à ragondins en bord de Charente, dans le secteur de la station de lagunage de Rochefort. Et 4 jours plus tard, rebelote, un autre individu a été piégé dans les marais de Thairé ! Les naturalistes qui se sont déplacés pour établir les identifications sont formels : ce sont bien deux individus différents.

Il y a donc de l'espoir pour cette espèce grandement menacée : elle est encore présente dans les secteurs de marais comme sur le val de Charente.

Alors, poursuivons nos efforts de sauvegarde, et gageons que les récents aménagements pour aider ces petites bêtes à traverser les routes sans se faire écraser permettront d'éviter leur extinction.



### BIHOREAU GRIS

*Nycticorax nycticorax*

#### Mon activité

Oiseau nocturne et migrateur  
Présent dans presque toutes les régions du monde

#### Me reconnaître

115 à 118 cm d'envergure  
Héron trapu de petite taille  
Silhouette caractéristique : tête rentrée dans les épaules, pattes relativement courtes  
Bec pointu et noir  
Adulte : gris avec dessus tête noire, œil rouge et pattes jaunâtres

#### Je suis menacé

Population en déclin  
Je suis protégé  
Protection nationale  
Protection européenne : annexe 1 Directive Oiseaux

#### Je vis

Boisements denses humides ou inondés, lacs et rivières avec végétation dense, marécages

#### J'aime

Les roseaux et zones humides  
Le maintien des ripisylves denses  
Les vieux boisements inondables  
Je me nourris de poissons, insectes, reptiles et même rongeurs



#### Je n'aime pas

Drainage et artificialisation des marais  
Élimination des boisements denses  
Zones froides et sèches  
Création d'arbres têtards ou coupes brutes  
Dérangement du nid en période de cantonnement  
Remplacement des boisements naturels par des peupleraies



Fiche technique sur le Bihoreau gris © L. BITEAU et P. JOURDE

#### Pour en savoir plus :

<http://maraisderochefort.n2000.fr/marais-de-rochefort/patrimoine-naturel/especes>



Vison d'Europe © S. FAGART

# Ne coupez plus le lierre qui grimpe aux arbres

Contrairement aux idées reçues, le lierre ou *Hedera helix* n'est pas une plante parasite, mais une plante grimpante ou rampante. Pour s'agripper au tronc, elle utilise des crampons poussant le long de ses tiges. Et il se nourrit uniquement grâce à ses racines, bien ancrées dans le sol.

Le lierre peut sembler envahissant, mais il est inoffensif pour les arbres, qu'il n'étouffe pas. Mieux encore, il est une aide précieuse pour le sylviculteur : sa présence a un effet protecteur sur le tronc contre les blessures et la formation des branches, qui dégraderaient la qualité du bois. A chaque fois qu'un lierre est enlevé, même s'il est gros, la bille apparaît magnifique, avec une écorce régulière, sans aucune trace ou défaut.

Dans la cime, le lierre se cantonne en général aux branches charpentières et n'envahit pas le feuillage. Il devient envahissant uniquement sur les vieux arbres presque morts.

3

C'est le nombre d'années de longévité des feuilles de lierre : un abri garanti pour la faune en hiver

Avec une floraison automnale et une fructification printanière, le lierre a un cycle de développement décalé par rapport aux autres plantes. Les belles journées d'octobre, la plante toute entière bourdonne au bruit de milliers d'abeilles qui butinent avidement ses fleurs discrètes mais abondantes. Ses petites baies noires sont parmi les plus précoces. A la fin de l'hiver, dès le mois de mars, nombreux oiseaux sédentaires et migrateurs comme la fauvette à tête noire, la grive litorne, la mésange à longue queue, le geai ou la tourterelle ainsi que certains mammifères tels que le lérot, le renard ou bien la martre se rassasient des fruits arrivés à maturité.

Toute l'année, ses feuilles persistantes vert foncé et son feuillage abondant et protecteur abritent une faune très riche et diversifiée notamment le papillon citron, les écureuils, les loirs, les musaraignes mais aussi des chauves-souris comme l'oreillard. Certains oiseaux y dissimulent leur nid comme la chouette hulotte, le troglodyte mignon, les roitelets ou les grives.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Citron (*Gonepteryx rhamni*) est un papillon qui hiberne camouflé dans les feuilles du lierre : il se fond dans le décor pour l'occasion et échappe ainsi à ses prédateurs.

Situés en bordure des champs, « les arbres à lierre » permettent aux insectes auxiliaires qu'ils hébergent tels que des punaises, syrphes, coccinelles ou bien chrysopes de s'attaquer aux ravageurs des cultures. Et ce n'est pas tout : capable d'absorber le benzène présent dans l'air, le lierre est une plante dépolluante. Pour conclure les éloges, un énorme lierre est un patrimoine historique. Il a une longévité de plusieurs siècles, jusqu'à 400 ans, peut-être 1000 !

M. BERGERON (Technicien forestier - CETEF)  
& L. BITEAU (LPO)



Orthoptère sur lierre © P. JOURDE / LPO



Fruits du lierre © P. JOURDE / LPO



Syrphe sur lierre © P. JOURDE / LPO

## QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ? Avoir plus d'informations sur les chartes et les contrats Natura 2000 à votre disposition ? Vous avez des questions et besoins de conseils environnementaux ?

**Laurence CAUD**  
LPO - Fonderies Royales  
8 rue Pujos  
17300 ROCHEFORT  
05 46 82 12 34  
laurence.caud@lpo.fr



Découvrez maintenant toutes les fiches espèces, les infos, les actualités et les dernières actions réalisées sur le site des Marais de Rochefort, sur notre site internet...

<http://maraisderochefort.n2000.fr/>

Vous pouvez également télécharger tous les numéros d'infosite (onglet : Participer/rubrique : bibliothèque).



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : Y. VÉRILHAC

Coordination - conception : L. CAUD - L. BITEAU / LPO 2015

Réalisation, maquette : A. BARRAUD / F. RATELET - Service Editions LPO © 2015 - ED1505002FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuille - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'État comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Marais de Rochefort", sous l'autorité du sous-préfet de Rochefort.